

Une secte dans l'affaire Dupont de Ligonnès ?

L'affaire Dupont de Ligonnès occupe une place importante dans la rubrique « faits divers » de la presse quotidienne. En bref : le 21 avril 2011 on trouva à Nantes les corps d'Agnès Dupont de Ligonnès et de ses quatre enfants Arthur (né d'un premier compagnon), et Thomas, Anne et Benoît qu'elle avait conçus avec son mari Xavier. Tous avaient été tués d'une balle dans la tête, de même que les deux chiens. Au moment où cet article est écrit, on ne sait pas où est Xavier et l'on n'a pas d'indication objective sur le faitif et le déroulement du quintuple meurtre.

C'est dans cette ambiance confuse que l'on a avancé l'éventuelle responsabilité d'une « secte » : Philadelphie.

Philadelphie : un groupe religieux de la mouvance des petites églises catholiques

Philadelphie est une création de Geneviève Dupont de Ligonnès, la mère de Xavier, une catholique engagée dans son enfance dans la croisade eucharistique, une organisation organisée comme un ordre de chevalerie, créée en 1914 pour rapprocher les enfants de l'eucharistie et en faire des militants. A partir de 1972, elle dit avoir bénéficié de révélations et de messages divins qu'elle rassembla en un livret publié à 11000 exemplaires en 1974. Le chanoine Ridolfi l'a lu et en a approuvé le contenu ; il est devenu le père spirituel de Geneviève jusqu'à sa mort en 1987. En 1979 il avait considéré comme authentiques les larmes de sang versées par une statuette du Christ. C'était suffisant pour qu'un groupe se constituât autour d'elle : il est connu sous les noms de « Philadelphie », ou encore « le jardin ». Cela ne semble guère avoir ému l'Eglise catholique puisque Geneviève donnait des leçons de catéchisme et que Joachim Boufflet, quoique très informé, ne l'a pas répertorié dans sa riche liste des *faussaires de Dieu*.

Suite au quintuple assassinat, la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES) s'intéressa à Philadelphie, selon un communiqué publié par l'AFP le 10 mai 2011. Cet organisme qualifiait Philadelphie de « groupe de prière fermé » qui manifestait des tendances à des dérives sectaires. Il est question de fortes tendances millénaristes publiées dans les messages et d'une réunion dans l'attente de faits apocalyptiques à Rennes en 1994. En 1995 l'Union Nationale des Associations de Défense de la Famille et de l'Individu (UNADFI) avait attiré l'attention sur des cas de déscolarisation, de ruptures professionnelles et de dons importants offerts à Geneviève. Le service psychiatrique des hôpitaux de Rennes avait été informé et le procureur d'Avranches avait été saisi.

La vie religieuse de Xavier Dupont de Ligonnès

C'est dans l'ambiance mystique créée par sa mère que Xavier fut éduqué, comme les informations qu'il a postées sous les pseudonymes de « Ligo » et de « Chevy » sur le site Internet de Cité Catholique le montrent. Il écrivait qu'il devait se lever très tôt pour assister à la messe avant d'aller à l'école. Il avait été enfant de Chœur, membre du Mouvement de la Jeunesse Catholique de France. Il priait quotidiennement le Christ, la Vierge ou son ange gardien. Il dessinait des crucifix et des cœurs immaculés sur son sac d'écolier. Depuis 1972, à l'âge de onze ans, sa mère lui faisait connaître des messages divins. Il évoquait encore des retraites dans des abbayes lorsqu'il était adolescent, à l'époque où il essayait de convaincre ses copains qu'il ne fallait pas coucher avant le mariage. Il évoque aussi sa participation au pèlerinage de Lourdes et de ceux, non reconnus par l'Eglise, de San Damiano et

de Kérizinen. Capable de dire la messe en français comme en latin, il opta pour le traditionalisme dans les années 1980. Il se qualifiait de quasiment millénariste et créationniste. Le 19 mars 2010 il écrivait « J'ai été catholique convaincu pendant trente-cinq ans ... sans jamais avoir eu la foi ». Donc un catholique qui avait reçu ses convictions de l'éducation que lui avait donnée sa mère ; un catholicisme aux marges comme le montrent ses croyances aux messages divins, sa fréquentation de pèlerinages sauvages et son hostilité aux innovations amenées par le concile de Vatican II. On notera la référence au millénarisme, nourri des révélations accordées à Geneviève. C'est dans ce catholicisme qu'il construisit sa vie familiale : il fréquenta sa future femme, Agnès, une catholique, puis la quitta pour fréquenter une protestante mais, ne pouvant la convertir, il finit par épouser Agnès quoique mère d'un fils. Il fit baptiser ses enfants et les inscrivit dans des établissements d'enseignement catholiques.

Selon Geneviève Dupont de Ligonès interviewée dans *Paris Match* des 23-29 juin 2011, Xavier avait été élevé dans le catholicisme, mais elle ne l'avait pas envoyé en retraites et ne lui a pas imposé d'apprendre par cœur la Bible en français ni en latin. A partir de 1995, selon elle, Xavier a pris ses distances par rapport aux messages et aurait mis la religion entre parenthèses. La date est intéressante : 1995 est l'année qui suit la crise millénariste de 1994 et celle où l'UNADFI attirait l'attention sur les possibles dérives sectaires de Philadelphie.

Mais la vie religieuse de Xavier ne s'est pas arrêtée en 1995. Comme le montre son activité sur les forums internet, il entra dans une crise religieuse en 2009/2010. Le 19 mars 2010, il évoquait son parcours religieux et écrivait qu'il ne croyait plus à rien, plus en un Dieu personnel ni aux images et statues du Christ qui saignent. Surtout, le 20 avril 2010, il lança sur la toile une discussion sur le sacrifice : « En qui Dieu a-t-il besoin, ou envie, qu'on lui offre la vie d'une bête, d'un enfant, d'un homme ... de son fils ? ». Plus tard, il complétait « Si Dieu ne demande pas de sacrifices humains, il les AGRÉE de toute façon » ; puis « ce concept de sacrifice, sanglant ou non, humain ou animal, est intrinsèquement lié à toutes les religions, et surtout la nôtre ». A Noël 2010 il réfléchissait avec son ordinateur sur l'âme humaine immortelle et l'âme des chiens, non spirituelle et qui disparaît avec leurs corps.

Philadelphie, responsable du quintuple meurtre ?

Répondre à cette question se heurte à un obstacle majeur : il n'est pas prouvé que Xavier Dupont de Ligonès ait été le meurtrier ; à l'heure où cet article est écrit, il est disparu et n'a pas été jugé par un tribunal. Il bénéficie donc de la présomption d'innocence. Pour avancer toutefois dans la réflexion, la question a deux aspects : Si Xavier est le meurtrier, a-t-il tué pour des motivations religieuses ? S'il est le meurtrier, a-t-il été poussé au crime par Philadelphie ?

Imaginons l'hypothèse que Xavier ait perpétré le crime. Evidemment se pose la question de ses interrogations sur le sacrifice. La *Bible*, dans l'*Ancien Testament* évoque les sacrifices sanglants d'animaux offerts à Yahveh et mentionne dans deux cas différents les sacrifices humains d'un fils : l'ordre donné à Abraham de sacrifier son fils Isaac (finalement non exécuté, Dieu ayant demandé au père de lui sacrifier un animal à la place) et, surtout, le sacrifice de sa vie que Jésus a offerte à Dieu son père pour effacer les effets du péché d'Adam sur l'humanité. Xavier de Ligonès, dont l'éducation était nourrie de Bible, en aurait-il tiré la conclusion que le sacrifice humain et notamment la mise à mort des enfants par le père restaient d'actualité au XXI^e siècle puisque Dieu les agréait ?

Cette hypothèse n'est crédible que si l'on l'extrait de son contexte. En fait, les questions posées à Cité Catholique sur le sacrifice s'inscrivent dans des interventions agressives contre la religion en général, le catholicisme en particulier. Rappelons que le 19 mars 2010 il écrivait qu'il ne croyait plus à rien et notamment plus en un Dieu personnel. Avant qu'il ait lancé le débat sur le sacrifice le 20 avril, il est intervenu le 8 dans un débat sur les généalogies de Jésus : le sujet était : les indications publiées dans les évangiles de Luc et Matthieu, différentes l'une de l'autre, se complètent-elles ? Ligonès répondit : « S'ils se sont donné la peine de mentionner tous les noms, et de compter le nombre de générations, ce n'est pas pour en 'oublier' certaines !

Ils dépendent les uns des autres puisque chaque phrase commence par 'untel a engendré untel' etc... Le texte ne dit pas : parmi les ancêtres de Jésus on peut citer entre autres ... ». La conclusion que devait en tirer le lecteur était que les évangiles se contredisent et qu'ils n'ont donc aucune valeur. A un autre moment, il écrivait : « Comment voulez-vous, étant athée, qu'une démonstration basée sur l'autorité du Décalogue puisse me convaincre ? », et aussi il affirmait en 2010 avoir perdu la foi depuis 14 ans (soit en 1996).

Si l'on tient compte de l'ensemble, on comprend mieux ce qu'il a écrit sur les sacrifices : dans une démarche de mise en cause des croyances que sa mère lui avait enseignées durant son enfance, il attaquait les religions en mettant en cause le caractère répugnant des sacrifices sanglants d'animaux et d'êtres humains, et par là la valeur de celui que Jésus a offert à son père pour le salut de l'humanité. En fait, probablement à la suite de la déception subie par Philadelphie qui attendait des événements apocalyptiques pour 1994, Xavier avait perdu la foi en 1995 selon sa mère, en 1996 selon ce qu'il écrivait lui-même. Il était devenu athée comme il l'avouait lui-même.

Et en 2010, il devint agressif envers ses anciennes croyances, en affirmant ne pas croire en Dieu, en mettant en cause l'exactitude des généalogies du Christ et en contestant les sacrifices sanglants. Il est douteux que cette crise d'agressivité antireligieuse ait quelque chose à voir avec les meurtres. Tout au plus ceci : Xavier avait épousé Agnès parce qu'elle était catholique alors qu'il s'était senti obligé de quitter pour elle son amie protestante. Il est difficile d'aller plus loin dans les hypothèses, d'autant plus que la presse a avancé une autre explication possible : les graves difficultés financières s'ajoutaient à la mésentente du couple. Mais le mot-clé de tout ce développement est : hypothèse. Rappelons qu'il n'est pas prouvé que Xavier ait été l'auteur des homicides.

Quoiqu'il en soit, l'affaire a placé Philadelphie sous les feux de l'actualité, suite à l'intervention de la MIVILUDES, même si cet organisme s'était bien gardé de la rendre explicitement responsable des meurtres. Les dérives sectaires signalées durant les années 1994-1995 ont été minimisées par l'avocat de Geneviève Dupont de Ligonès : selon un article paru dans *le Journal du dimanche* le 22 mai 2011, il a affirmé que seulement deux élèves ont été retirés de l'école par leurs parents et qu'ils ont suivi des cours par correspondance, et qu'une personne seulement a quitté son emploi sous l'effet d'un enthousiasme excessif, et qu'elle a repris son travail huit jours après. Interviewée par *Paris Match* en juin, Geneviève a déclaré qu'elle n'avait pas vendu ses biens, pas forcé des enfants à quitter l'école, pas vendu ses messages, pas organisé des réunions à Rennes ni demandé qu'on abandonne son travail.

Geneviève s'est retirée à Versailles. Philadelphie semble s'être réduite à une dizaine de personnes. Si Xavier est le meurtrier, l'organisation ne semble guère avoir de responsabilité dans l'acte d'un de ses anciens membres qui a rejeté son enseignement.

Bernard Blandre

Sources utilisées

L'affaire de Ligonnès a fait l'objet de centaines d'articles dans la presse quotidienne et de nombre d'informations audiovisuelles. En ce qui concerne ses aspects éventuellement religieux :

Eric MARTIN, Tuerie de Nantes : Internet bruisse et mène l'enquête, *Nouvelles de France* (sur Internet), 25/4/2011 - Patricia TOURANCHEAU et Mathieu PALAIN, Les obsessions mystiques de Xavier de Ligonnès mises au net, *Libération*, 28/4/2011 – Une dépêche de l'AFP, 10/5/2011 mentionne l'intervention de la MIVILUDES - Marie QUENET, Ligonnès, la 'messagère de Dieu', *Journal du Dimanche*, 22/5/2011 -L'interview de Geneviève de Ligonnès est publiée dans *Paris Match*, 23 au 29 juin 2011 – Xavier de Ligonnès s'est exprimé sur <http://cite-catholique.org> ; les gestionnaires de ce site ont donné leurs informations sur ces textes.

Première publication de cet article dans *Mouvements religieux* n°374-375, août-septembre 2011